Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2023)

Heft: 4

Artikel: LUX 23 : une planification de longue haleine et une implication de tous

les acteurs et partenaires

Autor: Vifian, Edouard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1055280

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Ci-contre: Présentation de la direction d'exercice par le divisionnaire Tüscher. En bas à droite: La régie de l'exercice a fonctionné 24/7 à Chamblon. Toutes les photos © A+V.

Division territoriale 1

LUX 23: Une planification de longue haleine et une implication de tous les acteurs et partenaires

Lt col EMG Edouard Vifian

Chef d'état-major LUX 23

la troupe a été entrainée avec intensité, dans un large spectre de tâches et sur un secteur de plus de 6'200 km². Cet exercice s'est terminé par un succès. Il a permis d'identifier de nombreux domaines d'amélioration pour tous les échelons et a fourni des enseignements précieux pour les futurs développements de l'armée. Le succès de ces dix jours d'exercice est le résultat de deux ans de préparation pour la division territoriale 1 et l'étatmajor de la régie LUX 23, jalonnés par huit semaines d'état-major, plusieurs milliers de documents générés et autant d'emails échangés.

Cette préparation s'est articulée autour de la rédaction de l'ordre d'engagement et de ses 30 annexes pour les états-majors des 7 corps de troupe exercés, la coordination des 26 partenaires impliqués, la planification des scénarios de l'OPFOR (figurants), ainsi que la gestion de toutes les contraintes dans le domaine du personnel, de la logistique et de l'aide au commandement, ou encore de la gestion des risques inhérente à un exercice d'une telle ampleur.

Durant cette préparation, l'état-major LUX 23 a dû faire des choix importants afin de donner à la troupe les conditions les plus réalistes possibles pour un entrainement de qualité, à commencer par la conduite de l'OPFOR jouant la partie adverse et incarnée par 200 militaires de l'Ecole de recrue de police militaire 19.

L'OPFOR peut être omnisciente. Elle peut connaître en tout temps les emplacements et les actions des troupes bleues entrainées et agir selon un scénario prédéfinit par la régie de l'exercice. Cela permet de générer précisément des réactions attendues dans des conditions spécifiques. Malheureusement, cela ne donne pas une image réaliste de l'adversaire.

Au contraire, l'adversaire peut être autonome et conduit de manière tactique par un commandant rouge disposant d'une entière liberté de manœuvre. Ce commandant, avec les moyens qui lui sont attribués, doit trouver les forces bleues par des actions de recherche de renseignement. Il doit ensuite agir contre elles en fonctions de ce qu'il a pu déduire des renseignements obtenus. Cela donne une image particulièrement réaliste de l'adversaire et du développement de la situation rouge, conforme à ce que serait la lutte contre un adversaire irrégulier ne sachant et ne pouvant pas tout. Cela permet de récompenser les formations bleues qui respectent particulièrement bien les mesures d'OPSEC et d'autoprotection. Cette approche porte néanmoins le risque que rouge ne trouve pas bleu, et que la troupe ne puisse pas être testée.

Dans le cadre de LUX 23, nous avons choisi une approche hybride de rouge. Nous devions en effet nous assurer que les tests des forces légères puissent se dérouler selon les objectifs fixés et qu'ils puissent apporter les enseignements attendus dans le cadre du développement de l'armée. Nous avons donc forcé les interactions entre les formations rouges et bleues dans certains cas. Dans d'autre cas, par exemple pour vérifier les mesures de protection des infrastructures de conduite par le bataillon d'état-major, nous avons au contraire laissé toute liberté à l'OPFOR qui, malgré 10 jours de recherche de renseignement, n'a pas été en mesure de localiser le PC de la div ter 1.

Autre élément clé de la préparation de LUX 23, l'information permanente aux troupes et aux 26 partenaires impliqués a été un facteur important de succès. Les troupes ont été ordonnées dès le mois d'août 2022 avec dans la foulée un jeu de guerre permettant de vérifier l'intention des commandants exercés. Le suivi a été maintenu avec la participation de membres de la régie de l'exercice aux différentes journées de planification des corps de troupe.

Les partenaires externes, quant à eux, ont également été impliqués dès le début de la planification de l'exercice. Cela a permis une prise en compte rapide du fédéralisme propre 28 RMS+ N° 04-2023

aux différentes organisations cantonales et fédérales et à leurs attentes et niveau de collaboration différenciés. Nous avons d'ailleurs constaté de grandes disparités dans la compréhension des procédés d'engagement de l'armée au sein des corps de police. De ces disparités découlent des approches fondamentalement différentes et une mécompréhension des règles d'engagement et des règles de comportement (ROE/ROB) appliquées à la troupe. Nous avons donc dû faire un travail d'explication, de précision, et de différenciation entre le cadre légal du service actif simulé dans l'exercice avec les pouvoir de police de la troupe qui en découlent, et du cadre réel des éléments engagés durant LUX 23, par exemple à la frontière aux cotés de l'OFDF. Ceci était encore amplifié par le fait que certaines formations étaient exercées avec des munitions de marquage, et d'autres engagées avec de la munition de guerre, que ce soit sur des dispositifs de garde armée, sur les postes frontière ou l'aéroport de Genève.

L'intégration d'un officier droit et conventions (LEGAD) dans la régie dès la phase de planification a ainsi été un facteur clé de succès dans l'élaboration des documents réglant les conventions avec les forces de l'ordre et les ROE/ROB. Cet officier a également endossé le rôle de responsable de la gestion du risque pour la régie. LUX 23 ayant mobilisé 4'000 personnes avec armes et bagages, au milieu de la population et de ses zones de vie, nous avons rapidement identifié les risques les plus importants et définit les mesures de mitigation nécessaires. L'émission d'un ordre ECO pour le respect des prescriptions environnementales a par exemple permis une cohabitation pacifique entre postes d'observation, relais, et tétra lyre en nidification sur la Berra.

Finalement, nous étions certes dans un exercice, mais un faux pas de la part de l'armée ou une couverture médiatique négative auraient pu avoir des conséquences bien au-delà de LUX 23. La gestion du risque informationnel a été un

travail de tous les instants. L'espace d'information est aujourd'hui potentiellement décisif. Il permet d'influencer les perceptions et de créer un récit favorable appuyant les actions de l'armée. Nous avons donc mis un effort conséquent sur la définition préalable de messages clés et sur l'accompagnement médiatique afin de rappeler le sens de cet exercice dans le cadre général du retour de la capacité de défense et pour gagner l'adhésion de la population et des partenaires, nécessaire au succès de l'exercice.

A cet effet, nous avons assuré une information permanente à l'ensemble des communes, propriétaires et exploitants concernés de près ou de loin par LUX 23. La mise en place d'une hotline pour les médias et les particuliers a par ailleurs été un facteur important de désamorçage des conflits. Nous avons durant les 10 jours de l'exercice pris plus de cent appels et répondu aux préoccupations de la population ou canalisé les journalistes vers les conférences de presse et la journée officielle des médias. Cet accompagnement médiatique s'est concrétisé par plus de 180 articles de presse et interview, relayés jusqu'au Vietnam et en Chine avec, il faut le dire, une couverture très positive des prestations de l'armée.

LUX 23 a été marqué par une volonté de tous les partenaires, tant militaires que civils de remplir la mission. Les exercices de grandes unités tels que LUX 23 sont nécessaires. Il convient néanmoins de prendre en compte l'effort conséquent généré pour des officiers de milice. Il est pourtant impossible de se passer d'un état-major conséquent, séparé des états-majors exercés afin d'éviter un mélange des compétences perturbant pour tout le monde. Finalement, les grands exercices ont une masse critique nécessitant l'implication de l'échelon opératif, afin de donner un cadre opératif et une image de toutes les sphères d'opération cohérents.

E.V.

